

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021
 5e rencontre régulière
 le 11 mai 2022 à 18 h 30
Local 407-en présentiel

«Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt
 de l'élève»
 (Loi 180, art. 64)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

	Sujets	Rôle	Présenté par	Document
1.	Ouverture de la réunion		Direction	
2.	Vérification des présences et du quorum		Direction	
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Adoption	Président	X
4.	Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022	Approuve	Président	X
5.	5.1 Calendrier scolaire 2022-2023 5.2 Calendrier des communications et modalité de transmission 2022-2023	Approuve	Direction	X
6.	Photos scolaires 2022-2023 (suivis)	Consultation	Président	
7.	Liste effets scolaires 2022-2023	Approuve	Direction	X
8.	8.1 Budget annuel de l'école 2022-2023 8.2 Budget de fonctionnement du CÉ 2022-2023 8.3 Demande de budget (fête des finissants) 8.4 Modification tarifs SDG 2022-2023	Adoption	Direction	Documents partagés à la rencontre

9.	Mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année 2022-2023	Approuve	Direction	
10.	Mot de la direction 10.1 Règle pour le classement des élèves et le passage d'un cycle à l'autre	Information	Direction	
11.	Mot du représentant au comité de parents	Information	Représentant du comité de parents	
12.	Information du président	Information	Président	
13.	Information des enseignants	Information	Enseignants	
14.	Information du S.D.G.	Information	Technicienne du service de garde	
15.	Information personnel de soutien	Information	Représentante	
16.	Varia	Information	Direction	
17.	Levée de l'assemblée		Président	

X= document envoyé par courriel aux membres